



JEUX D'ARGENT ET DE HASARD CHEZ LES ADOLESCENTS : PERCEPTIONS ET ATTITUDES DES PARENTS

Marie-Line Tovar

Directrice du pôle Recherche, développement et évaluation, ARPEJ

Pauline Saliot

Chargée d'études statistiques, ARPEJ

En bref

La plupart des programmes de prévention sur les effets liés à la pratique des jeux d'argent et de hasard (JAH) qui visent les adolescents, ne prennent pas en compte les éventuelles influences familiales et sociales. Afin de mieux évaluer ces dernières, l'Association de recherche et de prévention des excès du jeu (ARPEJ) a conduit une étude qualitative sous la forme d'entretiens individuels semi-directifs auprès de 36 parents. Ceux-ci ont été interrogés à propos de leur niveau de connaissances des JAH (place dans la société, lois, risques...), leur vision de ces activités dans le cercle familial, les représentations dans les médias et enfin sur leur appréhension de l'addiction et de la prévention à destination des mineurs. Hormis pour ceux qui rencontrent eux-mêmes des difficultés dans leur pratique de jeux d'argent et de hasard, la perception générale des parents à l'égard des JAH des mineurs reflète plutôt un sentiment de sécurité et de faible risque. Les résultats de l'étude mettent en lumière la nécessité de créer des programmes de sensibilisation des parents aux risques liés aux JAH.

Introduction

Les jeux d'argent et de hasard (JAH), que plus de la moitié des adultes de 18 à 75 ans déclarent avoir pratiqué au moins une fois au cours de l'année écoulée (OFDT, 2024), sont souvent considérés comme une activité récréative multigénérationnelle. Jugée inoffensive, cette pratique donne aux plus jeunes l'occasion de participer aux jeux des adultes au sein des familles (Valentine et Hughes, 2008). C'est en effet dans ce cadre familial que la majorité des jeunes rencontrent pour la première fois les JAH et qu'ils se familiarisent avec la mécanique et les rituels sociaux de ces jeux.

Les parents sont souvent ceux qui introduisent et partagent l'activité de JAH avec leurs jeunes, par exemple en achetant des cartes à gratter ou en pariant avec eux sur des événements sportifs (Fesher et al., 2003 ; Zhai et al., 2021). Ils transmettent ainsi un message selon lequel le jeu est une activité socialement acceptable et approuvent implicitement ce comportement.

Des travaux réalisés auprès de jeunes Français de 15 à 17 ans (études qualitative et quantitative) révèlent que les parents sont les principaux initiateurs des activités de JAH des mineurs. Les habitudes de JAH sont ainsi acquises à un âge précoce, en moyenne à 13,3 ans et bien que la vente des JAH soit interdite aux moins de 18 ans, un tiers des 15 à 17 ans déclaraient en 2021 y avoir joué au cours des douze derniers mois précédant l'étude. Ils recommandaient en outre d'intégrer les parents en tant que partenaires dans des initiatives de prévention efficace et ont préconisé de les sensibiliser aux conséquences des jeux d'argent dans l'environnement des adolescents mineurs (Tovar et al., 2022).

Alors que le jeu en ligne connaît un net essor, cette modalité semble favoriser la découverte des JAH en famille. En 2024, un tiers des joueurs âgés de 17 ans déclaraient jouer sur Internet (OFDT, 2023). En parallèle, de nombreuses recherches ont documenté l'influence et l'impact de l'entourage familial ou amical en tant que facteurs associés aux comportements de jeu problématique chez les joueurs de JAH (Hurt et al., 2008 ; Donati, 2013 ; Castrén et al., 2015 ; Kalischuk et al., 2006).

Dans ce contexte, l'objectif de l'ARPEJ est de faire le point sur les perceptions, attitudes, connaissances et implications des parents concernant le sujet des JAH. Comment les parents français perçoivent-ils les JAH ? Quelles connaissances ont-ils des risques liés à cette pratique ? Quelles sont leurs attitudes à l'égard de leurs adolescents ? Se sentent-ils concernés comme acteurs de la prévention éducative ?

L'étude qualitative **COMPARE** sur les **CON**naissances **P**ARENTALES des Effets des JAH a été menée sous la forme d'entretiens individuels semi-directifs auprès de 36 parents de jeunes de 13 à 17 ans. Les adultes interrogés se répartissent en quatre groupes : non-joueurs (groupes A et B), joueurs sans risque ou faible risque (groupes C et D) et joueurs à risque modéré et excessif (groupes E et F) (Encadré 1). Les niveaux d'activité et de gravité de jeux des parents ont été mesurés à partir de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE)¹ et ceux des mineurs ont été évalués selon la perception des parents.

¹ L'Indice canadien du jeu excessif, ICJE (Ferris et Wynne, 2001) comprend 9 items qui mesurent la fréquence de problèmes causés par les pratiques de jeu.

Le contenu de l'étude a été articulé autour de différentes thématiques : en premier lieu la vision des parents concernant les JAH dans la société en général, puis leur perception de l'environnement numérique au sein duquel les jeunes évoluent et la place des JAH dans le cercle familial. Pour finir, l'étude a porté sur la façon dont les parents appréhendent les risques liés à cette activité et les programmes de prévention mis en place pour les adolescents.

Les résultats de cette étude qualitative, présentés dans *La Clé* n°6, devraient permettre de mieux associer les parents aux messages de santé publique et dans les programmes de prévention / sensibilisation sur les JAH tout en prenant en compte les facteurs de protection et de risques environnementaux.

Une perception des JAH marquée par les évolutions de son accessibilité

Offre et pression marketing accrues

Les parents interrogés dans cette étude, âgés de 40 à 55 ans se sont d'abord exprimés sur leur perception de la place des jeux d'argent et de hasard dans la société française. Ils évoquent les profonds changements technologiques et concurrentiels du secteur des jeux d'argent et de hasard, accentués par l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne (2010)². Selon eux, cette évolution a accru la disponibilité et l'accessibilité de l'offre. Tous décrivent un prolongement des pratiques de jeu traditionnelles vers les canaux numériques, ce qui facilite l'accès et renforce l'incitation à jouer, des effets particulièrement marqués chez les parents présentant une pratique problématique³.

- › Avec le numérique tout est plus facile, on n'a même plus besoin de sortir de chez soi. (Frédéric, groupe D)
- › En ligne, ça peut aller extrêmement vite. Les paris en ligne, je trouve que c'est comme quand vous payez quelque chose en carte bancaire et quelque chose que vous payez en espèces : on a moins de limites. (Jennylie, groupe D)
- › Aujourd'hui, sur l'appli, on peut jouer n'importe quel jour de la semaine. (Anne-Laure, groupe F)
- › Maintenant, ça n'est plus physique, c'est plus du côté numérique en fait. (Ouerda, groupe G)
- › Le mot qui me vient c'est « envahissement ». Il y a beaucoup de jeux, beaucoup d'applis, une multitude de choix. (Arnaud, groupe F)

Ils précisent que la multiplication de l'offre chez les opérateurs historiques s'est matérialisée par une extension des jeux proposés dans la loterie (grattage, tirage), par de nouveaux paris dans les activités hippiques et sportives, mais aussi par une augmentation du nombre d'opérateurs proposant des activités de jeux en ligne (paris sportifs, poker et paris hippiques) auxquelles il est possible d'accéder en un « clic », ce qui leur donne l'impression qu'il y a actuellement plus de joueurs de JAH que par le passé.

- › Alors déjà, il y a énormément de possibilités de jouer et de parier... il y a tout ce qui est FDJ, Loto, Keno, Euro million et tout ce qui est grattage, c'est énorme. D'ailleurs il y en a encore beaucoup plus en ligne, des jeux de grattage. (Raphaël, groupe C)

- › Les courses PMU, il y en avait moins... Et il y avait le Loto... Maintenant, il y a le Loto, le super Loto... Il y a toujours quelque chose qui fait qu'on a envie de jouer. (Séverine, groupe F)
- › Dans les jeux qui sont proposés, par exemple sur Betclic... Je reviens au football, on ne parie pas que sur l'équipe qui gagne ou qui perd. Il y a 50 paris possibles, vous pouvez jouer sur celui qui mène à la mi-temps, celui qui reçoit le premier carton jaune, sur le premier buteur, le premier passeur... (Laurent, groupe D)

Selon ces parents, cette évolution de l'offre s'est accompagnée d'une augmentation des outils / mécanismes de marketing publicitaire dans les médias, les films, etc., qu'ils jugent comme étant de plus en plus efficaces. Les communications publicitaires leur paraissent s'adapter aux lieux de pratique, notamment dans les points de vente physiques et aux moments les plus propices au jeu, par exemple, lors de matchs de football à la télévision où le gain est valorisé.

Dans l'environnement numérique, ces actions marketing sont selon eux plus précises et ciblées, du fait de la création de comptes joueurs, et se concentrent davantage sur les populations potentiellement les plus intéressées par le jeu d'argent. Ainsi, les parents joueurs en ligne ont le sentiment de recevoir une profusion de messages et d'incitations à jouer par le biais de leur compte en ligne ou de façon plus large grâce aux informations conservées lors de leur navigation sur Internet (usage, pratique, sites consultés). Ils ont l'impression d'être ciblés par un procédé fondé sur les algorithmes. Certains parents, joueurs en ligne sur des sites illégaux, ont également identifié des opérateurs « étrangers » pratiquant des opérations marketing de façon particulièrement offensive, en particulier pour des jeux de casino, dont la pratique en ligne est interdite en France :

- › À la télé, en même temps que les matchs, il y a des publicités à la télé pour ces applis Winamax, Betclic... (Samira, groupe G)
- › Il y a les sollicitations sur les réseaux, sur le téléphone, sur les mails, sur l'application... Qui incitent aussi, avec des sommes faramineuses, on est à se dire « ah bah là, il y a une grosse cagnotte, je vais jouer ce soir ». (Hélène, groupe G)
- › Sur Internet, maintenant il y a des algorithmes, en fonction de ce qu'on regarde, on est ciblés... Il n'y avait pas ça il y a 50 ans ! (Marianne, groupe D)
- › Au niveau des publicités, c'est très incitateur, tu reçois des notifications « Coucou, nous ne t'avons pas vu depuis trois jours ! » j'en recevais beaucoup pour les sites illégaux... Sur ces sites, les gains sont supérieurs. Il y a même des influenceurs qui mettent en avant ces sites, c'est les électrons libres du système. (Billel, groupe B)

Des pratiques ritualisées à la gamification

Pour de nombreux parents, cette activité fait partie de la culture populaire qu'ils connaissent depuis leur enfance. Dans leurs souvenirs, ils associent la pratique des JAH achetés en points de vente à des moments spécifiques, ritualisés, circonscrits par des barrières morales qui en modéraient la pratique : c'est le Loto, « avec les boules

² Décret n° 2010-518 du 19 mai 2010 relatif à l'offre de jeux et de paris des opérateurs de jeux et à la mise à disposition de l'Autorité nationale des jeux des données de jeux - Légifrance).

³ Joueurs problématiques : joueurs à risque modéré et joueurs ayant une pratique excessive.

qui tombent » à la télé et le Tiercé du dimanche. Cette pratique pouvait être alors plus ou moins socialement réprouvée ; ce qui n'a pas empêché une transmission de traditions familiales autour des JAH par les parents, les grands-parents... qui s'est, selon eux, progressivement banalisée et propagée.

Cependant, pour certains, l'apprentissage des jeux d'argent durant l'enfance s'est réalisé hors du cadre familial, à travers des rencontres ou des contacts avec des joueurs :

- › *Je pense qu'avant, on disait moins qu'on jouait au Loto ou à tout ce qui est grattage, on le faisait un peu en cachette...* (Séverine, groupe F)
- › *J'ai l'impression que ça s'est beaucoup démocratisé et que tout le monde joue plus ou moins... Avant, le jeu était réservé à une catégorie de personnes espérant des gains réels. Aujourd'hui, il y a une part de « jeu pour le jeu ». C'est devenu « banal ». (Hélène, groupe D)*
- › *Je pense qu'aujourd'hui, c'est totalement décomplexé par rapport à une certaine époque... Ce n'est plus « mal vu ». (Hélène, groupe D)*
- › *Le jeu d'argent, c'est devenu banal. C'est-à-dire, il n'y a plus... Comment j'ai envie de vous le dire ? Il n'y a plus cette « retenue ». (Amil, groupe A)*
- › *Ma mère travaillait dans une entreprise de transport quand j'avais seize ans, il n'y avait pas encore le Loto sportif en France et j'ai appris à jouer avec les chauffeurs qui pariaient sur les matchs de football en Italie... Ils m'ont un petit peu entraîné là-dedans. (Laurent, groupe C)*

Ces parents décrivent ensuite l'essor de la « gamification » ou ludification, c'est-à-dire l'insertion des mécanismes du jeu dans différentes activités en ligne afin de les rendre plus attrayantes. Cette stratégie vise, selon eux, à accroître leur taux d'engagement dans l'activité, en stimulant notamment le circuit neuronal de la récompense (cartes de fidélité, remises, jeux-concours...). Ils estiment que pour les plateformes, c'est un moyen de récupérer des données personnelles afin de pouvoir proposer des offres / promotions de plus en plus ciblées.

- › *Ça arrive parfois que je joue aussi sur les jeux sur Internet... Sur Instagram... Vous savez, les petits jeux concours... C'est pas vraiment des loteries parce que du coup j'engage pas d'argent dans ces jeux là, mais c'est quand même des jeux où on s'inscrit pour gagner. (Dominique, groupe A)*
- › *Il y a des jeux tout simples, il suffit de cliquer sur l'onglet sur Facebook, tu remplis tes coordonnées et après il y a un tirage au sort... (Éric, groupe C)*
- › *On est dans une société de consommation et de compétition. Les modes d'apprentissage se font aussi à travers du jeu maintenant ! (Anne-Laure, groupe F)*

Impact sur les adolescents

Les parents constatent également que ce courant de « gamification » touche les activités en ligne de leurs adolescents. Selon eux, l'univers numérique de leurs enfants est majoritairement façonné par les réseaux sociaux qui visent à capturer leur attention.

La « gamification » est très présente sur les réseaux sociaux, plus précisément sur TikTok, Snapchat et Instagram, qui sont, selon les parents, les plateformes utilisées régulièrement et intensément par les adolescents. En revanche, les adultes connaissent assez mal le rôle joué

par les influenceurs / streamers présents sur ces réseaux sociaux. Ils n'ont pas été en mesure de citer de nom et n'ont aucune idée claire de l'impact de ces derniers dans les pratiques de leurs adolescents :

- › *Moi je dis que les Chinois et les Coréens, ils ont raison d'interdire tout ça chez eux parce que nous on est devenus fous. (Raphaël, groupe C)*
- › *Je pense qu'ils [les ados] sont encore plus connectés, plus addicts à tous ces réseaux sociaux. (Hélène, groupe G)*
- › *Ma fille est plutôt à la recherche de tutoriels, d'informations... Je pense qu'elle ne suit personne en particulier... Mon fils, j'entends parler parfois d'influenceurs, mais je ne sais pas leur nom... Il y a tellement d'influenceurs ! Ils me sortent des noms d'influenceurs tous les jours que je ne connais pas. (Hélène, groupe G)*
- › *Je pense qu'il y a des influenceurs que je ne connais pas hein, mais que les jeunes connaissent qui peut-être parlent de jeux d'argent... On n'est pas du tout au courant de tout ce qu'ils écoutent en fait et ce qu'ils regardent. (Laetitia, groupe B)*

Les parents soulignent aussi l'importance et l'intensité des pratiques de jeu vidéo de leurs enfants, notamment les garçons. Certains adultes décrivent les procédés des plateformes qui mettent en scène des joueurs de jeux vidéo aguerris, permettant aux mineurs un apprentissage par mimétisme.

Ces adultes expliquent aussi l'intérêt de leurs adolescents pour les « skins » (éléments esthétiques) qu'ils peuvent acquérir dans les jeux vidéo. Les montants de ces types d'achats sont majoritairement payés avec la carte bleue des parents car elle est enregistrée dans le jeu. Ils sont plutôt tolérants car les sommes dépensées sont, selon eux, limitées.

- › *Ils peuvent jouer pendant deux, trois, quatre heures d'affilée sans s'en rendre compte. Le temps passe sans qu'on s'en rende compte. (Karim, groupe D)*
- › *C'est un échappatoire comme les jeux vidéo, c'est-à-dire qu'ils vont se renfermer là-dedans et puis s'isoler un petit peu de l'extérieur. (Frédéric, groupe D)*
- › *Ils regardent des vidéos où il y a des joueurs en réseau qui leur expliquent comment faut jouer sur tel jeu... Ça fait un peu bourrage de crâne au bout d'un moment, à force de regarder toujours la même chose. (Laetitia, groupe B)*
- › *Il les achète avec ma carte ... Ou j'achète des cartes cadeaux en fait avec ma carte bleue. (Virginie, groupe C)*

Les parents déclarent majoritairement leur impuissance et leur inquiétude face à ces connexions intenses. Certains mentionnent avoir installé un logiciel de contrôle parental sur le premier smartphone de leurs enfants, au début de l'adolescence ou lors de l'entrée au collège. Mais ce type de contrôle semble souvent avoir été abandonné du fait de la pression forte des jeunes qui redoutent avant tout leur exclusion sociale s'ils n'utilisent pas les réseaux sociaux, comme les jeunes de leur âge. Les parents estiment que cette mesure est difficilement compatible avec la vie numérique des collégiens ou lycéens, qui utilisent régulièrement les logiciels de vie scolaire et qui ont des besoins d'accès pour leurs recherches éducatives en ligne (logiciels de gestion de la vie scolaire du type Pronote) :

- › *J'ai renforcé le contrôle parental sur le smartphone de Pauline (collège 4^e) et je bloque certaines applications. Elle a un portable mais il est bridé, ça veut dire que si elle veut*

- mettre une application, il faut qu'elle me le demande. (Éric, groupe C)
- › J'ai installé un contrôle parental, mais il y a des choses qui m'échappent... (Hélène, groupe D)
 - › Ils sont plus malins que moi à ce niveau-là informatique. Ils trouvent toujours des parades. (Emilie, groupe A)
 - › J'ai utilisé un contrôle parental au début, mais c'est vrai que, honnêtement, j'ai du mal à suivre parce que j'ai trois enfants, donc du coup, avec le travail, les transports le soir, les devoirs, enfin, je suis un peu submergée quand même (...). Je ne sais pas ce qu'elle suit... C'est compliqué. C'est-à-dire qu'à un moment donné, on perd un peu la main. On gère jusqu'à début 6^e, 5^e et après petit à petit... On perd la main. (Delphine, groupe A)

Des codes méconnus des parents

Signe d'un véritable « gap » générationnel, ces jeux vidéo et réseaux sociaux sont partie intégrante d'une culture propre aux adolescents, dont les codes sont complètement inconnus des parents. Ils avouent ou réalisent qu'ils ne savent pas grand-chose de l'environnement numérique de leurs enfants. En dehors de quelques centres d'intérêts généraux (sport, voiture, maquillage...), ils ne peuvent préciser les activités de leurs adolescents sur Internet.

Toutefois, une partie des parents pressentent que les valeurs qui y sont véhiculées sont celles de la consommation et de « l'argent roi » et que certains réseaux sociaux valorisent les gagnants ou les gains de toute sorte. En effet, les sportifs, les stars de la télé réalité et les influenceurs renvoient aux jeunes l'image d'une société où le « paraître » et l'argent sont indispensables :

- › Les réseaux... C'est un petit peu son univers... Je sais à peu près les réseaux sociaux sur lesquels il va. ... Il est pas mal dans le sport, il est aussi pas mal dans le rap... Voilà... (Stéphanie, groupe F)
- › Aujourd'hui les enfants s'identifient beaucoup aux youtubeurs... Je vois physiquement les copines de mes filles, elles se ressemblent toutes... Elles ressemblent à ce qu'on peut voir sur les réseaux, elles s'habillent, elles se coiffent, elles se maquillent de cette façon-là parce qu'elles le voient. Donc je suppose que... Indirectement les influenceuses ont de l'influence. (Dominique, groupe A)
- › Ils voient l'argent facile, le paraître, le luxe. Ils veulent tous être footballeurs ... Ça amène un rang social, une vie... Il faut accumuler l'argent, vendre... Ils voient des trucs à la mode qui coûtent un peu cher, qu'on ne peut pas s'offrir, comme des baskets qui coûtent un peu cher et ils se disent qu'on n'a pas besoin forcément de passer par papa et maman pour obtenir le « truc ». (Aïmen, groupe G)

Une minorité de parents joueurs constate que leurs adolescents visionnent en direct sur leur compte Facebook des vidéos de personnes qui jouent en « grattant » ce qui leur procure une satisfaction ainsi que des occasions d'apprentissage comparables à celles offertes par les jeux vidéo qu'ils regardent. Les parents joueurs problématiques évoquent la présence en ligne de personnalités ou d'influenceurs liés aux JAH que leurs enfants suivent, surtout sur les paris sportifs.

- › Il y a des influenceurs qui grattent en direct, ils montrent comment jouer. Ils font de la publicité. Ils font une forme de publicité pour inviter les gens à jouer... Mais je ne sais pas si mon fils regarde. (Karim, groupe D)
- › Il y en a un, c'est ToflaWin, il gratte en direct sur Facebook.

(Matthieu, groupe G)

- › Les jeunes voient sur les réseaux sociaux les gens qui jouent, qui gagnent. Ça donne envie d'être comme eux, de faire comme eux et de gagner. C'est une envie de réussir, de faire comme eux. Quand on voit quelqu'un jouer, on s'identifie beaucoup plus. (Karim, groupe D)
- › J'en retiens un qu'il est populaire, c'est... Nasdas. Lui il fait de la pub pour Winamax, des paris de foot. (Samira, groupe G)
- › Des influenceurs, il y en a beaucoup sur TikTok, mais je pense que dans le cas des jeux et des paris... Ils doivent faire de la prévention parce qu'ils sont sous le coup de la loi, donc je crois qu'ils respectent la loi (...). Sur Telegram, c'est moins contrôlé, on peut suivre des personnes qui font des paris sportifs, suivre des gros parieurs sportifs qui proposent des VIP à l'année, au mois... Mais je ne sais pas si les ados regardent ça. (Arnaud, groupe F)

L'addiction aux JAH peu associée aux mineurs selon les parents

Pour les parents, les jeux d'argent et de hasard sont clairement associés à une pratique comportant des risques. Même s'ils reconnaissent que cette activité procure d'abord du plaisir, ils mentionnent unanimement un fort désir de jouer et l'espoir de gagner ainsi qu'une montée de l'adrénaline lors de la pratique des JAH. Ils mettent également en avant des impacts négatifs tels que la tentation de vouloir « se refaire », la perte de contrôle ou encore les prises de risques démesurés de certains joueurs. Ils associent l'addiction aux JAH à une maladie ayant les mêmes mécanismes psychologiques que pour d'autres addictions (drogues illicites, alcool, tabac...) et avec des effets délétères sur la vie personnelle, sociale et familiale :

- › Avec le fait de perdre, on se dit c'est la dernière chance, on retente, on continue et après... On sort plus de ce cercle-là et ça peut aller très loin. (Jennyly, groupe D)
- › C'est comme quelqu'un qui est accro à de la drogue. On n'arrive pas à s'en passer. Si je ne joue pas le matin, je suis mal en fait. C'est dans la tête en fait. Si je ne joue pas une fois, je ne suis pas bien pour la journée. Le risque, c'est de jouer toujours plus, d'être dans la spirale de dépenser, de dépenser, peut-être m'endetter. (Ouerda, groupe G)
- › Quelque part, c'est le même mécanisme que la drogue... Ça peut mener à des situations dramatiques quand les gens n'arrivent plus à s'arrêter. (Laetitia, groupe B)
- › Je pense que ça peut détruire des gens, ça peut même détruire des familles... Je pense qu'en plus on peut s'isoler avec ce genre de choses. On perd tout lien social, on n'est plus dans la réalité. On est sur du virtuel, c'est un vrai danger. (Emilie, groupe C)

Cette conscience du risque d'addiction liée à la pratique des JAH est bien décrite par les parents. Plusieurs d'entre eux se souviennent d'un reportage télévisé ou d'un podcast relatant des expériences dramatiques de vie de joueurs adultes, qui peuvent être anciennes mais qui les a manifestement marqués. Plus secondairement, ils citent des joueurs de leur sphère familiale, de leur entourage et parfois de leur voisinage qui ont vécu des conséquences négatives liées à leur pratique (davantage chez les parents joueurs problématiques). Les parents joueurs à risque et plus précisément les joueurs problématiques, ont également décrit des expériences personnelles de bascule dans un jeu excessif.

Cependant, toutes ces constatations concernent toujours des adultes et relèvent de mécanismes sur du long terme.

- › J'ai une personne autour de moi qui a eu une mésaventure, elle s'est retrouvée endettée à hauteur de 7 000 et quelques euros... Donc, à force de dépendance, ça a coûté un divorce, une maison divisée en deux, tous les projets tombés à l'eau. (Amil, groupe A)
- › Je me suis désabonné de l'appli de la FDJ car je sentais que c'était trop tentant. (Pauline, groupe D)

Les parents parlent aussi des messages sur les risques associés aux JAH relayés par les organismes institutionnels de prévention dont la répétition sur plusieurs années leur a permis de prendre conscience des dangers liés à cette pratique. Dans la discussion, ils identifient également les messages de prévention présents dans les publicités des opérateurs de JAH (en bas des images ou des écrans). Ils expriment toutefois un sentiment général de déséquilibre trop important entre les messages d'incitation à jouer et ceux concernant la prévention (surtout pour les parents joueurs en ligne qui sont ciblés par du marketing digital) :

- › Il y a des messages qui nous disent de faire attention, ne pas trop jouer sous peine de s'endetter. Il y a des publicités pour ça, des messages pour sensibiliser le public. (Karim, groupe D)
- › En général le message d'incitation, il est suivi d'un message de prévention. (...) C'est comme si en fait, c'était presque obligatoire. (Yoan, groupe F)
- › Il y a quand même de la prévention chez certains comme le FDJ et je crois que c'est Betclik ou même Winamax, enfin c'est les marques qu'on connaît... On a vraiment le truc de moins de 18 ans, attention à l'abus de jeu... (Stéphanie, groupe F)
- › Moi je pense que la prévention, il n'y en a pas assez. Il y a des messages qui nous disent faire attention, ne pas trop jouer sous peine de s'endetter... Il y a un numéro mais ça reste trop limité. (Stéphanie, groupe D)
- › ... En termes de prévention, je pense que c'est un petit peu léger, c'est un peu le message sur les paquets de cigarettes... l'idée c'est « On vous l'a dit, maintenant... Bah vous prenez vos responsabilités ». (Hélène, groupe D)
- › À la fin des pubs, ils mettent toujours je sais plus quel message mais « faire attention ». « Interdit aux moins de 18 ans » ... C'est un peu mentir en fait quoi... C'est vouloir te vendre quelque chose, mais en même temps attention hein, on te prévient... C'est comme dire « il faut manger 5 fruits et légumes par jour » en vendant des trucs pleins de sucre. (Emilie, groupe A)

Même s'ils savent que l'addiction aux JAH existe et que « jouer comporte des risques », leur connaissance sur le sujet est limitée. Ils se basent sur ce qu'ils constatent dans leur entourage et n'ont pas de véritable référentiel tels que le pourcentage de joueurs de JAH, la part de joueurs problématiques, les signaux d'alerte, etc.

Par ailleurs, l'addiction aux JAH est associée principalement aux adultes plutôt qu'aux adolescents. Les parents n'ont généralement pas perçu immédiatement la détérioration de la situation financière ou matérielle d'un joueur adulte de leur entourage ; celle-ci n'est apparue qu'à long terme, rendant ainsi difficile la détection précoce d'un véritable problème d'addiction, encore plus chez les

adolescents. Ce processus de passage du statut de joueur récréatif à celui de joueur excessif n'est pas nécessairement linéaire et, concernant leurs adolescents, ils sont fréquemment dans le déni ou dans la minimisation des effets de la pratique de jeux d'argent et de hasard. Ce sont probablement les raisons pour lesquelles le jeu d'argent en tant que prise de risque pour les plus jeunes est peu, voire pas abordé explicitement dans les familles :

- › Je n'ai aucune idée de ce qui se passe en France, je ne vois que mes enfants et leurs copains, je n'ai pas l'impression que ce soit très développé... (addiction des jeunes, ndlr) (Jennylye, groupe D)
- › J'ai du mal à savoir le pourcentage de personnes qui sont addicts... Autour de moi, je n'ai pas beaucoup de jeunes qui jouent ou du moins qui en parlent. La seule chose que j'entends, c'est quand – comme dans mon cas –, les parents les emmènent prendre un ticket ou un jeu parce que c'est une grosse cagnotte. (Hoa, groupe D)
- › Je ne sais pas s'il a des copains qui font du pari sportif ou d'autres jeux de hasard... Je ne pense pas. Il y en a quand même plein qui sont passionnés de foot mais c'est vrai que quand on en parle, c'est plus sur le foot en général mais pas vraiment sur le jeu... Mais en fait je ne sais pas. (Laurent, groupe D)
- › Mon fils joue beaucoup aux paris sportifs mais... Je me dis que ça va passer. (Samira, groupe G)
- › Mon fils ne se rend pas compte des risques à long terme, il joue 10 euros par ci par là ... Il ne peut pas se rendre compte du danger que ça peut représenter derrière... Il ne voit pas du tout le danger, il voit juste ça comme un possible revenu supplémentaire de temps en temps... C'est de l'argent de poche. (Laetitia L., groupe C)

Par ailleurs, contrairement à d'autres sujets d'inquiétude (réseaux sociaux, harcèlement...) largement relayés par les médias et au collège / lycée, les jeux d'argent et de hasard semblent pour les parents représenter un angle mort dans les pratiques à risque des mineurs.

Au cours des entretiens, le fait d'aborder l'addiction aux JAH en général et de relancer les parents à propos de la question du risque perçu concernant les jeunes, a permis une prise de conscience quant à la réalité des pratiques de leurs mineurs. Cela a généré, chez certains parents, de l'inquiétude, surtout lorsqu'ils font le constat de leur ignorance sur les véritables pratiques en ligne de leur adolescent :

- › Moi-même, je vous disais, je n'en ai jamais parlé avec eux, je vais le faire ce soir. (Hélène, groupe G)
- › C'est aussi le rôle des parents de dire que c'est dangereux... mais je ne l'ai pas fait. (Séverine, groupe F)
- › C'est vrai que je fais beaucoup de prévention sur les violences sexuelles, l'inceste, etc. Moi, ça, c'est ma priorité pour mes enfants depuis que je suis maman, la prévention sur le harcèlement scolaire... (Jennylye, groupe D)
- › Il habite chez moi. J'ai la garde principale et je connais ses copains du lycée. Potentiellement ... Il pourrait jouer mais je ne crois pas. Mais voilà, je n'en sais pas plus. Je me dis que ce n'est pas impossible. Mais finalement, on n'a jamais vraiment parlé de ça, de la pratique de ses copains en termes de jeux ! Sujet pour ce soir ! (Mickaël, groupe A)

Pratiques des parents joueurs de JAH et relation avec leurs adolescents

Des adultes joueurs « premiers influenceurs » de leurs enfants

La plupart des parents joueurs déclarent être eux-mêmes des enfants de parieurs hippiques, de joueurs de grattage ou de tirage. Ils évoquent avec nostalgie des souvenirs familiaux de partages ritualisés et de moments de connivence autour des jeux d'argent : grattage en commun, choix de numéros de grilles du Loto, réception de pochettes cadeau de tickets de grattage, etc. Le récit des soirées casino de leurs parents fait également partie de l'histoire familiale. Ils restituent ces vécus sous l'angle de la réussite et du plaisir procurés par de petits gains, moment privilégié pour leurs ascendants.

Ces parents semblent répéter, avec leurs propres enfants, leurs expériences via un mécanisme de transmission transgénérationnelle. À l'instar de ce qu'ils ont vécu avec leurs parents ou leurs grands-parents, ils décrivent des moments de partage, de plaisir et de connivence dans leur cercle familial et les valeurs autour des JAH qui sont véhiculées lors de grattages. Gratter des tickets de jeu est considéré comme un moment privilégié, de même que les choix de numéros des tirages qui peuvent être les dates de naissance des enfants. Plus précisément, une pratique mère-fille – secondairement mère-fils – dans les jeux de grattage et de tirage est signalée. Pour les paris sportifs, le partage familial prend une dimension supplémentaire car il est lié à la passion partagée du sport, notamment du football, avec une complicité père-fils notable. Ainsi, les pères et les adolescents font leur propre pari, avec une sorte d'émulation père-fils, lors de moments de complicité. La quasi-totalité des parents affirment qu'ils achètent ainsi les jeux de grattage, la grille de Loto pour eux-mêmes et pour leurs mineurs :

- › Souvent on joue un petit peu ensemble, c'est-à-dire on fait les préparations, les compilations de résultats pour faire des grilles ensemble. Sur les grilles de Loto sportif, on peut faire plusieurs colonnes... C'est déjà arrivé qu'on fasse des jeux en commun ou chacun le sien (...) Je parle beaucoup du Loto sportif parce que ça rajoute un peu du piment au match de foot. (Laurent, groupe D)
- › Le pari sportif, ça apporte de l'ambiance, du suspense, de l'adrénaline. Ça pimente tout en fait ! Regarder un match de foot sans parier, je ne peux pas... Il y a les notifications, il y a les couleurs, il y a le chat. L'appli, elle est vraiment dans notre vie, elle est ancrée avec nous... Dans la famille, il y a 10 enfants, on parie et on regarde le match ! (Samira, groupe G)
- › Tout le monde participe, chacun donne leur numéro pour la grille du Loto... Et puis après moi, je vais au tabac où elles m'accompagnent... Quand les filles sont là, elles remplissent leur case et puis voilà, on paie à la machine et après chacun garde son ticket en main... Mes parents aussi me demandaient mon numéro. (Jennylye, groupe D)
- › Je lui demande (à ma fille) des numéros par exemple... C'est pas une « main innocente », c'est une voix innocente ! (Éric, groupe C)

Certains parents joueurs problématiques évoquent pareillement la dimension collective du pari sportif avec les groupes de pairs (au lycée) de leurs adolescents, suscitant un sentiment d'appartenance à un groupe.

- › Il y a énormément de paris sur le foot... Il a des copains de lycée qui jouent à des paris sportifs... (Ouerda, groupe G)
- › Il a commencé à faire des paris sportifs en fin de 4^e, aujourd'hui il est en seconde et tous ses copains aussi jouent alors... Il y a un cercle. Ils jouent et ils regardent le match en direct. Donc c'est vraiment une communauté. Tout le match est beaucoup mieux vécu ! (Samira, groupe G)
- › Les paris sportifs entre jeunes, c'est plus un challenge aussi, c'est vraiment « c'est moi qui ai raison, je t'avais dit ». Il y a un effet de groupe... Comme la « peuf ». (Samira, groupe G)
- › Physiquement, il rédige son QR code pour faire son pari. Il l'envoie par message... Il prend le téléphone de son pote, soit il lui envoie le message, soit il utilise son téléphone directement, il passe le QR code, et le pote lui remet un ticket physique en main propre. (Aïmen, groupe G)

Le plus souvent, les parents donnent à leurs mineurs la permission de jouer sur leur compte joueur en ligne. Les parents qui sont non-joueurs ou non-joueurs en ligne sont susceptibles de créer un compte parieur sportif à leur nom pour permettre au jeune de parier, compte qu'ils réapprovisionnent régulièrement. De rares parents joueurs problématiques ont expliqué que les mineurs de leur foyer parient sur un compte en ligne à leur nom, mais ils ne se souviennent plus de l'origine de la création de ce compte. De même, ils sont flous à propos de la façon dont est alimentée ce compte : ils parlent de bonus d'ouverture de compte, d'ajout monétaire qu'ils réalisent eux-mêmes (par des dons ou des prélèvements sur l'argent de poche qu'ils fournissent à leurs enfants) ou que d'autres adultes effectuent.

- › Mon fils joue aux paris sportifs sur mon compte à moi. Il connaît bien le foot, il connaît bien les matchs, il connaît bien les équipes. Quand il a commencé à jouer aux paris sportifs, j'étais avec lui en janvier dernier, à 17 ans. C'était pour lui faire plaisir... C'est moi qui tape l'identifiant et le mot de passe parce que j'ai peur que derrière mon dos, il fasse des paris. Je préfère partager ce moment-là avec lui. Je préfère être à côté de lui parce que je veux savoir ce qu'il a fait, par rapport aux dépenses. (Karim, groupe D)
- › Il m'a demandé la permission pour jouer aux paris sportifs... J'aurais pu dire non, mais il m'a demandé la permission. (...) Il a ouvert un compte à mon nom. Pour les mises... On en a discuté et après je lui ai dit ... Écoute, tu fais comme tu le ressens, si tu penses qu'il faut mettre un petit peu plus, tu mets un peu plus (...). C'est déjà arrivé qu'il me demande de remettre parce qu'il n'avait pas compris que si on ne retirait pas l'argent gagné dans un laps de temps donné, il n'était plus disponible. (Marianne, groupe D)

En cas de gains dans ces pratiques de jeux d'argent et de hasard en commun, les sommes perçues sont alors partagées ou laissées au jeune lorsqu'il s'agit de petits montants. S'approprier tous les gains est considéré par les parents comme une sorte de « vol ». Ils considèrent que si l'adolescent a participé au JAH, une part du gain lui est « due », même si le jeu est payé avec leur argent. Certains parents considèrent ces gains reversés comme de l'argent de poche ou ils s'en servent pour acheter des cadeaux, des friandises pour leurs adolescents :

- › Généralement, je prends beaucoup de cash, le fois 10 ou le fois 20, et puis on les gratte à la maison, sur la petite table dans le salon. Elle choisit le jeu qu'elle veut gratter... Et puis

bon, elle a déjà gagné ! C'était 6 euros, elle était contente ! (Stéphanie, groupe D)

- › *C'est un moment de partage, un moment de convivialité entre son père et son fils. On passe un bon moment, on achète le grattage et puis on va prendre un verre. Ça m'est arrivé de gagner, il est content, et on passe un bon moment. (Karim, groupe D)*

La transmission des mécanismes des JAH semble avant tout s'effectuer par le vécu du jeu en famille : ce que voient et vivent leurs enfants dans le foyer (types de pratiques, fréquence, sommes et jeux joués, allocation des gains, émotions vécues...). La majorité des parents joueurs non problématiques transmettent ainsi, par l'exemple, leurs propres fonctionnements de jeu : dépense et fréquence raisonnable, règle du plafond financier limitée...

Ils déclarent aussi tenir un discours de modération à leurs enfants par rapport au jeu (ne pas trop jouer, ne pas rejouer tous ses gains...), toutefois, cela n'empêche pas de réelles contradictions entre leurs discours et leurs actes. Certains semblent prendre un peu de recul à propos de leur propre influence auprès de leurs enfants (parfois pendant l'enquête), ce qui reste toutefois le cas d'une minorité des parents joueurs.

Peu mesurent l'impact négatif potentiel sur leurs adolescents (impact des gains, frustrations et stress à la suite d'une perte, rêves associés à une vie meilleure), excepté une minorité qui reconnaît avoir une pratique de jeu problématique. Ainsi, les risques liés au jeu d'argent et à l'addiction ne semblent pas constituer un véritable sujet de discussion :

- › *L'exemplarité est quand même importante malgré tout. Fais ce que je dis, ne fais pas ce que je fais... Ça marche pas. (Frédéric, groupe D)*
- › *Je dis souvent que les chiens ressemblent à leurs maîtres. Les enfants ressemblent un peu à leurs parents ! (Raphaël, groupe C)*
- › *Je lui dis toujours de ne pas rejouer tous ces gains, par exemple de ne rejouer que la moitié. (Jeanne, groupe D)*
- › *Je leur dis qu'il ne faut pas prendre l'habitude de trop jouer au jeu de grattage, dépenser tout son argent de poche... Il faut travailler, il faut avoir une situation. (Karim, groupe D)*
- › *Il est important de montrer l'exemple pour instaurer un comportement raisonné chez les jeunes. Je lui dis « Quand tu travailleras, tu feras ce que tu voudras. Quand t'auras ton salaire, tu feras ce que tu voudras. Mais là, pour l'instant, y a les études en premier ». (Éric, groupe C)*
- › *Il m'arrive de demander à chaque enfant leur numéro... Forcément du coup c'est une erreur aussi de moi ça ! Parce que du coup, je les incite à jouer et je les fais rentrer avec moi dans le jeu... Et donc je pense que c'est pas bon de faire ça, mais ça m'est arrivé plus d'une fois... (Arnaud, groupe F)*

D'autres – parmi les plus problématiques – sont conscients qu'ils ont un problème avec les JAH et tentent souvent d'être plus discrets lors de leur pratique. Ils savent toutefois que leurs enfants sont / ont été témoins privilégiés de leurs comportements et cela les interpelle. Chez quelques parents joueurs problématiques – qui ont déjà subi les conséquences négatives de leur jeu : séparation, isolement, pertes financières, etc. –, le malaise est palpable lorsqu'ils décrivent des attitudes à risque chez leurs enfants (davantage sur les paris sportifs). Leurs ré-

actions oscillent entre culpabilité, dédouanement (par exemple, critique des fréquentations de l'adolescent) et considérations sur le tempérament probable du jeune qui lui permettra plus tard de mettre le jeu à distance ou pas. Ils ressentent également de la crainte quant à l'avenir car ils n'auront plus aucun droit de regard sur la pratique des jeunes à leur majorité :

- › *Ma position est très, très difficile parce qu'il m'a vu avec des tickets, il m'a vu avec sortir ma liste... Et pour le pari... Il m'a vu m'exprimer quand j'ai gagné des sommes aussi assez conséquentes. (Aïmen, groupe G)*
- › *Au niveau de l'exemplarité... L'autorité c'est très compliqué... C'est un passionné de foot et ça complique les choses... C'est-à-dire qu'on est passé simplement de la pratique en tant qu'activité sportive à une sorte de considération extérieure au sport en lui-même... Il y a une forme d'addiction au truc et je n'arrive pas non plus à lui faire comprendre que cet argent, je travaille pour et il n'est pas à volonté... Il est influencé par certaines fréquentations à qui tout est un peu permis et qui n'ont pas forcément le contrôle... (Aïmen, groupe G)*
- › *Je sais maintenant que j'ai pas fait ce qu'il fallait : quand ils étaient petits, ils me voyaient jouer, ça arrivait quand ils avaient 10 ans, je leur disais « c'est qui qui va gagner » ? c'est Paris ou c'est Marseille ? Et maintenant ils jouent, ils se renferment, ils passent leurs journées à l'école et dès qu'ils reviennent, ils sont sur leur téléphone, ils jouent... J'ai ma part de responsabilité... Il faut que j'essaie de réparer cette erreur là ... Pour moi, c'était un moment de joie et de complicité avec les enfants... C'était pour plaisanter. (Billel, groupe B)*
- › *Pour mon aînée, j'ai vraiment peur... Elle aime bien gratter... Elle va avoir 18 ans et je ne pourrai plus voir si elle prend du plaisir comme moi de temps en temps ou si ça devient une addiction véritablement. Elle est manipulable, influençable, c'est pour ça que je m'inquiète. (Samira, groupe G)*

Rôle éducatif : perception et vision des JAH

Dialogue et principes éducatifs

La majorité des répondants soulignent l'importance du dialogue parents / enfants et la relation de confiance qu'ils ont établie afin que leur adolescent se sente en sécurité pour parler des problèmes qu'il pourrait rencontrer. Pour ces parents, leur rôle éducatif consiste à sensibiliser, privilégier le dialogue et faire confiance. Le discours des parents sur la nécessaire autonomisation / responsabilisation des enfants est d'autant plus présent que les jeunes sont proches de la majorité. Les adultes ont cependant conscience qu'ils ne peuvent pas tout contrôler, surtout l'environnement numérique dans lequel évoluent leurs enfants.

Si la plupart des parents interrogés estiment en savoir beaucoup à propos de leurs enfants, mentionnant leurs loisirs et leurs fréquentations, quelques-uns évoquent explicitement une inquiétude à l'égard de ces connaissances. De fait, au fur et à mesure qu'ils grandissent, une partie de la vie de leurs adolescents leur échappe : qu'il s'agisse de leur usage d'Internet, de leur vie scolaire, de leurs sorties ou de leurs fréquentations.

- › *De mon point de vue, le rôle des parents, c'est quand même l'éducation. Pour l'instant moi mon fils, il a la tête bien sur les épaules, ce qu'il faut c'est continuer à toujours discuter, parler, être présent. (Marianne, groupe D)*

- › C'est à la fois le dialogue et en même temps une éducation et puis du contrôle... Mais des fois c'est compliqué de contrôler tout. (Jennyly, groupe D)
- › Elle sait que dès qu'elle voit quelque chose qui peut la choquer ou qui la dérange par exemple sur Internet, il faut qu'elle m'en parle. (Dominique, groupe A)
- › Pour les réseaux sociaux, on essaie plutôt de... Sensibiliser et puis de leur faire confiance. (Stéphanie, groupe F)

Toutefois, les principes éducatifs à l'égard du JAH peuvent diverger notamment s'agissant de parents séparés, surtout dans le cas d'une mère non-joueuse et d'un père joueur. Dans cette situation, les mères sont inquiètes et démunies face à l'influence du père joueur, qui entraîne leurs enfants dans les JAH (paris sportifs). Il s'agit d'un sujet conflictuel impossible à aborder sereinement par les mères.

- › C'est un sujet complexe parce que mon ex-mari est joueur et mes enfants jouent avec lui... Alors... Chez moi, c'est on ne joue pas mais c'est un sujet que j'évite d'aborder parce que... C'est compliqué. (Laetitia, groupe B)
- › Je me sens un petit peu démunie. [...] Le problème c'est qu'il joue aux paris sportifs avec son père et qu'avec son père... On ne peut pas du tout communiquer. Dès qu'il a eu 18 ans, c'est récent, il l'a parrainé pour ouvrir deux comptes de paris sportifs ! (Laetitia L., groupe C)

Tous ont un discours normatif sur l'importance de l'argent gagné par le travail face au mirage de « l'argent facile » y compris les parents joueurs problématiques. Toutefois, ces derniers sont ambigus car ils ont quand même l'espoir de gagner un jour aux jeux d'argent et de hasard, imaginant ce qu'ils pourraient en faire, une aspiration partagée avec leurs enfants :

- › On n'a pas énormément discuté de ça... Mais la chose qu'on lui a dit, c'est l'argent ne tombe pas du ciel parce que les gens travaillent pour gagner de l'argent. (Amil, groupe A)
- › Il (le fils) dit que le jeu est un travail et moi je suis pas d'accord avec ça ! il pense que c'est l'équivalent du travail à partir du moment où tu peux gagner ta vie ! il pense que toi t'es démodé : tu vas passer des heures et des heures à travailler et lui c'est « en 10 mn ; je peux te faire gagner une telle somme »... Même si je lui dis tu vas gagner peut-être 1 fois, 2 fois, 3 fois... Mais tu vas pas gagner tout le temps ! il n'entend pas... (Bassel, groupe G)
- › Quand on gratte, c'est un moment toutes les deux où on se dit... Qu'est-ce qu'on va s'acheter avec ce qu'on va gagner ? On rêve quoi ! (Jennyly, groupe D)

Une gestion maîtrisée de l'argent de poche

L'argent de poche a été décrit comme la source principale permettant aux jeunes de jouer à des JAH (Tovar et al, 2022). Globalement, dans cette étude, les parents déclarent connaître les dépenses de leurs adolescents et l'utilisation qu'ils font de leur argent de poche. Ils donnent de l'argent de poche sous forme d'argent liquide aux plus jeunes, le plus souvent jusqu'à la fin du collège / début du lycée, puis certains parents leur ouvrent un compte bancaire à leur nom, souvent associé à une carte de retrait. L'utilisation de l'argent disponible semble maîtrisée car les relevés de compte sont contrôlés par les parents et ils indiquent recevoir des alertes / validations à effectuer sur les sorties d'argent.

- › J'ai l'application de la banque mais elle vient d'avoir 18 ans... Je n'ai plus la maîtrise (Samira, groupe G)
- › En fait, il a une carte bleue avec l'appli de la banque. Nous, on voit toutes les dépenses qu'il fait. Mais à chaque fois qu'il fait une dépense, il faut que je valide de toute façon. (Jérémy, groupe C)
- › Je dirais que ça fait un an et demi qu'il a une carte bancaire, il a son compte sur lequel en tant que parent on a un droit de regard. Je lui verse tous les mois 30 € qu'il gère pour s'acheter des choses à grignoter, voire un ticket de bus ou de train s'il a besoin d'un déplacement... Il est libre de l'usage qu'il en fait, mais c'est un usage assez classique. (Mickaël, groupe A)

Des mineurs perçus comme non concernés par les risques des JAH

La perception générale des parents à l'égard du JAH des mineurs s'apparente à un sentiment de sécurité et de faible risque (hormis pour quelques parents joueurs problématiques). L'interdiction de vente de JAH aux mineurs leur est connue et est, selon eux, globalement respectée. Elle leur paraît appliquée à l'entrée des casinos physiques et en grande partie observée par les buralistes, même si des parents témoignent avoir vécu des exceptions chez des « presque majeurs » ou des mineurs connus du buraliste.

- › J'ai toujours trouvé que les buralistes étaient très vigilants là-dessus. Enfin, j'ai le souvenir de mon fils amenant son ticket, assez fier d'avoir gagné 2 €, et le buraliste a dit, je ne peux pas te le prendre, il faut que ce soit ton papa qui me le donne. (Mickaël, groupe A)
- › Le buraliste connaît bien ma fille, elle a presque 18 ans, c'est déjà arrivé qu'il lui vende des tickets à gratter. (Alexine, groupe C)

D'après leur propre expérience, les parents joueurs en ligne savent que l'inscription sur les sites de jeux en ligne nécessite de présenter un document officiel. Les non-joueurs ou les joueurs exclusifs en points de vente physiques imaginent qu'il est possible de mentir sur son âge ou sur son identité (comme pour l'inscription à une plateforme de réseau social) :

- › Sur les sites officiels... Je pense que les jeunes peuvent mentir en disant qu'ils ont 19 ans. Et donner une fausse date de naissance, tout ça, c'est pas vérifié... (Séverine, groupe F)
- › Ils peuvent jouer sur une autre identité. Ils vont mettre 'oui' alors que ce n'est pas vrai. Il suffit de dire on fait un déclaratif, et c'est bon. (Karim, groupe D)
- › Je ne sais pas comment ça fonctionne... J'imagine qu'ils demandent une photo d'une carte d'identité... (Emilie, groupe A)

Globalement les parents n'identifient pas l'addiction aux JAH et ses méfaits chez les adolescents. Leur influence dans la transmission de pratiques excessives de JAH n'est pas non plus caractérisée (excepté chez les parents joueurs problématiques).

Quand la question de la prévention en ce domaine a été abordée, elle n'a pas été perçue comme faisant partie des programmes de protection délivrés au collège ou au lycée, tels ceux concernant le (cyber) harcèlement, les risques liés aux réseaux sociaux (rencontres virtuelles), la sexualité / le consentement, l'addiction à l'alcool et au tabac ou la prévention routière.

- › *Ils ont de plus en plus de cours de prévention. Ça va être sur le harcèlement scolaire, les dérives des réseaux sociaux... Il y a de la prévention sur les réseaux sociaux et internet... Mais jamais sur les jeux... Moi j'en n'ai jamais entendu parler. (Séverine, groupe F)*

Durant les entretiens, en formalisant le fait que les jeunes sont plus « addicts » aux écrans, aux jeux vidéo et qu'ils seront une génération plus sujette à toute forme d'addiction, les parents ont pris conscience que l'addiction aux JAH pourrait concerner aussi les mineurs. Ils suggèrent alors unanimement que les institutions interviennent en relais des parents qui ont un déjà discours autour de la prévention. Certains demandent qu'on mette à leur disposition des livrets, des sites Internet d'information qui présenteraient les indicateurs d'identification de jeux ou de jeux excessifs chez leurs adolescents. En ce qui concerne la prévention actuelle de JAH auprès des jeunes, les parents considèrent que les messages et informations préventives diffusés manquent d'efficacité. Ils estiment nécessaire de rendre ces messages plus percutants et plus marquants, afin de mieux sensibiliser les adolescents aux risques liés au jeu.

Le message qui apparaît actuellement en fin de publicité : « Interdit aux moins de 18 ans », est selon eux inaudible pour les adolescents.

Quant aux vecteurs de diffusion, ils considèrent que le collège ou le lycée sont les lieux privilégiés pour passer ces messages. Ils suggèrent également que d'autres acteurs, comme les influenceurs ou des personnalités publiques appréciées des jeunes puissent y être associés, mais aussi les pairs ou des personnes proches de leur quotidien (coach sportif). Dans le cadre de ces messages préventifs, l'insertion de témoignages de personnes ayant tout perdu leur semble primordiale, tout en intégrant la difficulté pour les jeunes de se projeter dans ces récits :

- › *Je pense qu'il faut une collaboration, une petite initiation en milieu scolaire. Cela permettrait d'alerter les adolescents pour l'âge adulte et d'assurer que tous les jeunes reçoivent cette information dans un cadre légal et strict, plus fiable qu'Internet. Les risques liés aux jeux d'argent et de hasard devraient être intégrés aux programmes de prévention existants à l'école (cyberharcèlement, drogues, alcool) plutôt que de créer un module à part... (Hélène, groupe D)*
- › *Moi je pense que la phrase de prévention actuelle, c'est trop banal. Elle est là quand ils font des trucs publicitaires, ça file vite... Il y a un numéro mais ça reste limité... Parce qu'en fait il n'y a pas d'échange... (Stéphanie, groupe D)*
- › *Je pense qu'il faut que ça soit choc à partir du lycée parce qu'il faut que ça marque vraiment. Il faut vraiment que les jeunes se rendent compte qu'on peut tout perdre. Est-ce qu'on devrait faire témoigner des personnes en leur faisant comprendre qu'ils ont tout perdu à cause de ça, qu'ils ont perdu leur vie de famille ? Il faut des cas concrets de gens ont tout perdu parce qu'ils sont tombés là-dedans. (Arnaud, groupe F)*
- › *Je pense que ce qui pourrait avoir le plus d'impact c'est des exemples, des témoignages de jeunes de leur âge qui sont peut-être tombés dans cet engrenage et qui ont eu des conséquences importantes dans leur vie, au niveau social, relationnel, avec les amis, les parents... (Frédéric, groupe D)*

Conclusion

Les avis recueillis auprès des parents par l'étude CONPARE permettent de disposer d'informations détaillées sur leurs perceptions et attentes. Comme pour toutes les études qualitatives, les réponses peuvent avoir été influencées par des biais tels que la désirabilité sociale⁴ et une minimisation des effets perçus. Néanmoins, l'échantillon des parents s'est largement accordé sur certains points : la vision des JAH en tant qu'activité ludique et la minimisation des effets sur les mineurs (à l'exception de quelques parents joueurs problématiques).

Cette étude confirme en effet que les parents perçoivent généralement les jeux d'argent comme une activité de loisir et de plaisir. Ils sont conscients des risques liés à cette pratique, mais ils considèrent que le processus qui conduit du jeu récréatif à une pratique excessive est très long et ne concerne que les adultes. Le fait que les signes de problèmes de jeu ne sont pas rapidement observables sont une piste pour expliquer le manque de préoccupation parentale à propos des pratiques de JAH de leurs mineurs (Derevensky, 2012).

Les parents sont à l'inverse lucides à propos de l'environnement numérique dans lequel évoluent les adolescents tout en ignorant complètement ses codes et fonctionnements. À l'exception de leur connaissance des « skins », la mécanique de certains jeux vidéo proches des jeux d'argent et de hasard leur est étrangère.

Comme dans les conclusions d'études antérieures (Campbell et al. 2011 ; Moo Tong Sol et al, 2017), les parents décrivent plutôt un sentiment général de sécurité et de faible risque à l'égard des JAH des mineurs (hormis quelques parents joueurs problématiques). Ils sont informés de l'interdiction de vente de jeux aux mineurs et celle-ci leur paraît globalement respectée par les établissements physiques. En revanche, ils expriment des doutes sur le respect de la loi concernant l'offre des établissements intervenant en ligne. Contrairement à d'autres risques d'addiction, celui lié aux JAH chez les adolescents n'est pas bien identifié. Une observation canadienne confirme que les parents considèrent que chez leurs adolescents de 13 à 18 ans, d'autres comportements à risque sont beaucoup plus préoccupants que le jeu (Campbell et al. 2011).

La perception de cette activité comme étant anodine (se traduisant par exemple par le fait d'offrir ces jeux en cadeaux à Noël) induit une acceptation tacite des JAH par les membres de la famille favorisant la probabilité d'une participation accrue des jeunes. La transmission de la pratique des JAH par les parents joueurs est basée sur des émotions et des symboles et incarne des moments privilégiés de plaisir et de partage. En cas de gain, les parents pensent que tout ou partie de l'argent gagné est « dû » au jeune. Excepté chez les parents joueurs problématiques, leur propre rôle dans la transmission de pratiques qui pourraient être sources de prise de risque, de perte de contrôle n'est pas identifié.

Même si les parents déclarent tenir un discours de modération dans l'éducation au jeu de leurs enfants, le risque lié au jeu d'argent et l'addiction ne semblent pas représenter un véritable sujet de discussion dans la famille.

⁴ En sciences sociales, la désirabilité sociale est un biais qui consiste à vouloir se présenter à ses interlocuteurs sous un jour favorable.

Des chercheurs ont découvert que tous les parents n'estiment pas que les risques liés au jeu d'argent sont plus présents chez les adolescents que chez les adultes, que les jeunes sont incapables de jouer de façon responsable et qu'il est nécessaire de placer les JAH hors de leur portée (Campbell et al. 2012).

Les parents joueurs problématiques soupçonnent ou reconnaissent qu'une forme de dépendance est en train de se mettre en place chez leurs enfants adolescents qui jouent aux JAH, mais ils apparaissent démunis face à cette situation. De plus, ils déclarent que leurs adolescents ne les considèrent pas eux-mêmes comme des joueurs problématiques. De nombreuses recherches confirment cependant que les enfants de joueurs problématiques sont plus vulnérables aux problèmes de jeu (Felsher et al. 2003 ; Hsu et al. 2014 ; McComb et Sabiston 2010 ; Vachon et al. 2004 ; Vitaro et Wanner 2011 ; Wong 2010a). Une recherche a ainsi rapporté que les adolescents dont l'un des parents est joueur ont 2,8 fois plus de risques de présenter un comportement de jeu à risque ou problématique (Wickwire et al. 2007).

La relation père-fils mise au jour par l'étude à propos des paris sportifs concorde avec la littérature plus générale sur le jeu, indiquant que les joueurs compulsifs adultes sont plus souvent des hommes (Allami et al., 2021) et que le fait d'être de sexe masculin est un facteur de risque précoce de développer plus tard une dépendance au jeu (Dowling et al., 2017).

Chez certains parents, notamment ceux qui sont informés de l'activité numérique de leur adolescent mais sans en connaître précisément le contenu, l'entretien a provoqué une prise de conscience quant au fait que les mineurs peuvent eux aussi développer une addiction aux jeux.

Cette prise de conscience a transformé l'attitude des parents qui sont alors force de proposition en termes de prévention. Quand ils en parlent, ce sont surtout les messages d'actions préventives qui sont évoqués. En termes de prévention éducationnelle sur la thématique des JAH, les parents n'ont pas connaissance d'actions menées dans les établissements scolaires en France.

Recommandations

Le contenu de ces entretiens souligne la nécessité de développer des programmes d'information visant à sensibiliser les parents aux risques et dangers du jeu chez les enfants et de les identifier comme une cible majeure dans les campagnes de santé publique sur le jeu chez les adolescents. Dans la mesure où les parents sous-estiment les risques et méfaits associés au jeu pour leurs adolescents, un tel outil pourrait leur permettre de disposer d'informations relatives à l'impact négatif du jeu parental au sein du foyer. Une meilleure compréhension des schémas de participation des adolescents aux JAH et des pratiques de jeu entre parents et adolescents faciliterait l'identification des groupes de parents qui pourraient tout particulièrement bénéficier d'une formation ou d'une sensibilisation plus poussée sur le jeu chez les adolescents. Dès le début des années 2010, des chercheurs avaient conclu à l'importance d'éduquer les parents sur le jeu des jeunes et de concevoir des interventions adaptées aux besoins des parents (Campbell et al. 2011).

Actuellement, la plupart des programmes de prévention éducationnelle se concentrent uniquement sur le jeune joueur pris individuellement, sans tenir compte des influences familiales et sociales. Des auteurs suggèrent que les efforts de prévention sur les risques associés au jeu devraient prendre en considération les connaissances parentales perçues et les attitudes axées sur le jeu (auto-appréhension, perception des risques et normes descriptives) comme des facteurs pouvant atténuer le comportement de jeu des adolescents dans diverses situations. En effet, les adolescents qui perçoivent des niveaux élevés de connaissances parentales sur le jeu ont davantage tendance à désapprouver le jeu et à faire preuve d'une plus grande conscience de ses impacts négatifs. Cette dernière est à son tour négativement liée à la fréquence des jeux (Canale, Vieno, et al. 2016 ; Canale et al. 2017). Une étude réalisée sur les pratiques des mineurs (Tovar et al, 2022) avait conclu que la faible surveillance des parents des fréquentations et activités de leurs enfants est corrélée à leurs pratiques de JAH.

En termes de prévention universelle, il est nécessaire de sensibiliser les parents sur différents points. Les activités partagées dans un cadre familial transmettent aux jeunes le message que, même si la loi protège les mineurs et interdit la vente de jeux d'argent à leur âge, celles-ci ne sont pas perçues comme aussi risquées que d'autres pratiques interdites telle la consommation d'alcool, dont la vente est également prohibée aux moins de 18 ans. Un échange de repères doit être mené avec les parents afin de leur expliquer les mécanismes psychologiques liés à la participation active à des activités de jeu avec leurs enfants (facteurs émotionnels et affectifs accompagnant cette pratique, paroles et symboles apparemment anodins, initiation aux mécanismes de jeux précoces...) et ce, sans stigmatisation.

Le premier défi à relever est de faire prendre conscience aux parents que l'addiction aux JAH, qu'ils identifient bien chez les adultes, peut également concerner les adolescents. Cette addiction peut se mettre en place au sein de la famille et, dans ce cas, il faut identifier les bons messages à faire passer aux parents (par exemple : via une statistique phare relative au jeu des mineurs, une information de ce qui se joue sur le plan cognitif, la part des joueurs mineurs ayant une pratique problématique de JAH).

Il est également essentiel d'inclure dans cette sensibilisation des informations sur le développement cognitif des adolescents et sur les effets psychologiques des mécanismes des jeux d'argent et de hasard, telles que les croyances erronées sur l'efficacité des stratégies, l'idée de pouvoir s'enrichir grâce aux JAH ou la conviction que continuer à jouer permettra de récupérer ses pertes.

L'autre défi consiste à sensibiliser les parents à l'environnement numérique de leurs adolescents, qui facilite leur exposition aux influenceurs, aux jeux d'argent et de hasard, ainsi qu'aux contenus publicitaires, les incitant à adopter des comportements à risque par des sollicitations répétées.

La recherche suggère que certaines formes de jeu ayant des caractéristiques proches des JAH peuvent constituer une voie vers le JAH monétaire et qu'ils sont associés à

des dommages liés au jeu chez les jeunes adultes (Russell et al., 2023). Des cas pratiques de jeux reproduisant ou ayant des éléments des JAH (jeux vidéo avec *loot boxes*⁵, ou jeux de casinos sociaux, jeux vidéo comportant des éléments de JAH, modes de jeu de démonstration dans les casinos en ligne) qui se déroulent généralement sans supervision parentale (King & Delfabbro, 2016), doivent faire partie des efforts à déployer pour sensibiliser aussi les parents aux mécanismes de ce type de jeux et aux risques et dommages potentiels qui y sont associés.

Les parents joueurs devraient également être informés à propos des impacts de gains marquants⁶ et sur l'utilisation et le partage des gains entre parents et enfants. Une recherche en ce domaine a validé que les gains marquants sont un facteur prédictif du démarrage et de l'intensification de la pratique de jeux d'argent et que celui de l'entourage avant le premier jeu d'argent a un impact mémoriel définitif chez les membres de la famille (Tovar et al. 2021).

Il sera en outre pertinent d'aborder la notion de « responsabilité du résultat » chez les jeunes, par exemple lorsqu'ils participent aux activités de jeu en tant que « main innocente » ou en partageant partiellement ou totalement le choix des numéros du Loto. Il apparaît par ailleurs nécessaire de travailler sur la gratification liée au résultat – « avoir gagné grâce aux numéros que j'ai donnés à mon parent » – ainsi que sur le sentiment inverse de perte – « avoir perdu avec les numéros que j'ai choisis » – et ses conséquences en termes de frustration et de stress chez les mineurs.

La protection des mineurs contenue dans la loi doit être rappelée et expliquée : les interdits de vente à des mineurs de moins de 18 ans dans les établissements physiques et sur Internet, la protection contre les risques, le rôle de l'Autorité nationale des jeux (ANJ).

Enfin, il est essentiel de donner aux parents les outils et ressources vers lesquels se tourner (tels les services d'assistance téléphonique, de prise en charge et de traitement) et de répondre à leurs attentes en termes de demande d'information (livret informatif, site Internet sur lequel trouver les signes à interpréter comme problématiques, qui consulter, avoir des réunions d'information dans le cadre scolaire). Ils seront ainsi en mesure de plus aisément tenir un rôle déterminant auprès de leurs adolescents et de mettre en œuvre des actions de prévention.

La prévention secondaire (actions visant à détecter précocement un problème et à intervenir pour en limiter l'évolution) devrait cibler les parents ayant des problèmes de jeu (c'est-à-dire les joueurs à risque modéré et les joueurs excessifs). La prévention pourrait se concentrer sur le changement d'attitude des parents en les dissuadant d'approuver le jeu chez les mineurs, tant au cœur de la famille qu'à l'extérieur.

L'étude indique que les parents joueurs problématiques sont plus susceptibles d'autoriser leurs enfants mineurs à jouer que les parents joueurs sans problème. Il convient également de sensibiliser davantage les parents aux ré-

percussions négatives potentielles de leur comportement de jeu sur leurs enfants. En plus d'encourager les parents ayant des problèmes de jeu à demander de l'aide, il est nécessaire d'inciter davantage ces parents à solliciter l'aide de professionnels si leurs enfants sont en détresse à cause de problèmes de jeu. Des informations sur les services d'assistance téléphonique et de traitement devraient être fournies à ces parents.

Les modèles parentaux vécus ou observés jouent un rôle fondamental. Les enfants imitent souvent le comportement de jeu de leurs parents et développent des attitudes et des cognitions similaires à celles de ces derniers (Oei et Raylu, 2004). Les programmes de prévention doivent sensibiliser les parents à l'importance de leur comportement en tant que modèle pour leurs adolescents.

Encadré 1 - Repères méthodologiques

Cette étude exploratoire qualitative sous la forme d'entretiens individuels semi-directifs a été menée du 27 mai au 18 juin 2025 auprès de 36 parents de jeunes âgés de 13 à 17 ans. L'échantillon a été subdivisé en trois sous-populations (parents non-joueurs, parents joueurs non problématiques et parents joueurs problématiques). Le recrutement, à l'échelle nationale, a été réalisé par la société ALOA Research, spécialisée en études qualitatives sur l'addiction aux jeux d'argent, sur la base d'un guide de recrutement selon le découpage suivant :

- › Cible A : 6 parents non-joueurs ayant des enfants non-joueurs
- › Cible B : 6 parents non-joueurs ayant des enfants joueurs réguliers
- › Cible C : 6 parents joueurs sans risque/à faible risque ayant des enfants non-joueurs
- › Cible D : 6 parents joueurs sans risque/à faible risque ayant des enfants joueurs réguliers
- › Cible E : 6 parents joueurs à risque modéré/excessif ayant des enfants non-joueurs
- › Cible F : 6 parents joueurs à risque modéré/excessif ayant des enfants joueurs réguliers

Le guide d'entretien

Il a été conçu de manière à répondre au mieux aux objectifs de l'étude et aborde les thématiques suivantes : attitudes des parents par rapport aux JAH en général ; connaissance des activités et des JAH de leurs adolescents ; relation éducative du parent sur les JAH ; comportements et attitudes des parents joueurs et l'impact de leur jeu sur leurs adolescents ; perception du potentiel addictif des JAH chez les adultes et chez les adolescents et enfin, connaissance et perception de l'information de prévention destinée aux jeunes mineurs.

L'animation

Les entretiens individuels d'une durée d'environ 1 heure ont été réalisés à distance (visio-conférence) sur la base d'un guide d'animation. Les entretiens ont été enregistrés après accord des participants. En amont des entretiens, les objectifs du projet et le respect de la confidentialité de leurs données personnelles ont été présentés aux participants ainsi que tout l'intérêt de leurs expériences dans cette recherche, créant une ambiance de confiance.

Après anonymisation, les enregistrements ont été fournis à l'équipe de recherche de l'ARPEJ. L'analyse des résultats a été réalisée par l'équipe de recherche et la société ALOA Research.

⁵ Les *loot boxes* sont des contenants numériques intégrés au jeu permettant de gagner des objets de valeur dans le jeu.

⁶ Gain marquant : gain que le joueur considère comme marquant que ce soit par le montant, l'utilisation qui en a été faite, le moment, etc. (Étude ENIGM, ARPEJ)

Bibliographie

- › Allami, Y., Hodgins, D. C., Young, M., Brunelle, N., Currie, S., Dufour, M., Flores-Pajot, M.-C., & Nadeau, L. (2021). A meta-analysis of problem gambling risk factors in the general adult population. *Addiction*, 116(11), 2968–2977. <https://doi.org/10.1007/s10899-017-9682-6>
- › Campbell, C., Derevensky, J., Meerkamper, E. & Cutajar, J. (2011). Parents' perceptions of adolescent gambling: A Canadian national study. *Journal of Gambling Issues*. DOI: 10.1007/s11469-011-9337-2
- › Campbell, C., Derevensky, J., Meerkamper, E. & Cutajar, J. (2012). The Influence of Cultural Background on Parental Perceptions of Adolescent Gambling Behaviour: A Canadian Study. *International Journal of Mental Health and Addiction*. DOI: 10.1007/s11469-011-9337-2
- › Canale, Natale, Mark D. Griffiths, Alessio Vieno, Valeria Siciliano, et Sabrina Molinaro. 2016. « Impact of Internet gambling on problem gambling among adolescents in Italy: Findings from a large-scale nationally representative survey ». *Computers in Human Behavior* 57: 99-106.
- › Canale, Natale, Alessio Vieno, Mark D. Griffiths, Alberto Borraccino, Giacomo Lazzeri, Lorena Charrier, Patrizia Lemma, Paola Dalmasso, et Massimo Santinello. (2017). « A large-scale national study of gambling severity among immigrant and non-immigrant adolescents: the role of the family ». *Addictive behaviors* 66: 125-31.
- › Castrén, Sari, Marjut Grainger, Tuuli Lahti, Hannu Alho, et Anne H Salonen. (2015). « At-Risk and Problem Gambling among Adolescents: A Convenience Sample of First-Year Junior High School Students in Finland ». *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy* 10 (1): 9. <https://doi.org/10.1186/s13011-015-0003-8>.
- › Derevensky, Jeffrey L. (2012). « Youth gambling: An important social policy and public health issue ». In *Current issues and controversies in school and community health, sport and physical education*, 115-30. *Education in a competitive and globalizing world*. Hauppauge, NY, US: Nova Science Publishers.
- › Dowling, N. A., Merkouris, S. S., Greenwood, C. J., Oldenhof, E., Toumbourou, J. W., & Youssef, G. J. (2017). Early risk and protective factors for problem gambling: A systematic review and meta-analysis of longitudinal studies. *Clinical Psychology Review*, 51, 109–124. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2016.10.008>
- › Donati MA, Chiesi F, & Primi C. A model to explain at-risk/problem gambling among male and female adolescents: Gender similarities and differences. *J Adolesc.* (2013); 36, 129–137. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2012.10.001> PMID: 23177386
- › Felsher, J., Derevensky, J., & Gupta, R. (2003). Parental influences and social modeling of youth lottery participation. *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 13, 361–377.
- › Gupta, R., & Derevensky, J. (1998). Adolescent gambling behavior: A prevalence study and examination of the correlates associated with problem gambling. *Journal of Gambling Studies*, 14, 319–345.
- › Hsu, S. M., Lam, L. M. C., & Wong, I. L. K. (2014). A Hong Kong school-based survey: Impacts of parental gambling on adolescent gambling behavior and mental health status. *Asian Journal of Gambling Issues & Public Health (an electronic journal)*. doi:10.1186/2195-3007-4-3.
- › Hurt, Hallam, Joan M. Giannetta, Nancy L. Brodsky, David Shera, et Daniel Romer. (2008). « Gambling Initiation in Preadolescents ». *Journal of Adolescent Health* 43 (1): 91-93. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2007.12.018>.
- › Kalischuk, Ruth Grant, Nadine Nowatzki, Kelly Cardwell, Kurt Klein, et Jason Solowoniuk. (2006). « Problem gambling and its impact on families: A literature review ». *International Gambling Studies* 6 (1): 31-60.
- › King, D. L., & Delfabbro, P. H. (2016). Adolescents' perceptions of parental influences on commercial and simulated gambling activities. *International Gambling Studies*, 16(3), 424–441.
- › Magoon, M.E. & Ingersoll, G.M., Parental modeling, attachment and supervision as moderators of adolescent gambling. *J Gambl Stud.* (2006); 22,1–22. <https://doi.org/10.1007/s10899-005-9000-6> PMID: 16385392
- › McComb, J. L., & Sabiston, C. M. (2010). Family influences on adolescent gambling behavior: A review of the literature. *Journal of Gambling Studies*, 26, 503–520.
- › Moon Tong So, E., Mei Po Lao Y., Lai Kuen Wong I. Macau parents' perceptions of underage children's gambling involvement Open Access. *Asian J of Gambling Issues and Public Health* DOI 10.1186/s40405-017-0021-8
- › Oei, T. P. S., & Raylu, N. (2004). Familial influences on offspring gambling: A cognitive mechanism for transmission of gambling behavior in families. *Psychological Medicine*, 34, 1279–1288.
- › OFDT, les jeux d'argent et de hasard à 17 ans, résultats d'ESCAPAD 2022, *Tendances* n° 157, 2023, 4 p.
- › OFDT, Spilka S., Le Nézet O., Jansenn E., Eroukmanoff V. La pratique des jeux d'argent et de hasard en 2023, *Coll. Rapports* 30 p.
- › Russell, A. M. T., Hing, N., Newall, P., Greer, N., Dittman, C. K., Thorne, H., & Rockloff, M. (2023). Order of first-play in simulated versus monetary gambling. *Journal of Behavioral Addictions*. <https://doi.org/10.1556/2006.2023.00069>
- › Shead, N.W., Derevensky, J.L., & Meerkamper, E. Your Mother Should Know: A Comparison of Maternal and Paternal Attitudes and Behaviors Related to Gambling among Their Adolescent Children. *Int J MentHealth Addict.* (2011); 9, 264–275. <https://doi.org/10.1007/s11469-010-9279-0>
- › Tovar, M.-L., Costes, J.-M., & Benoit, E. (2021). Les impacts des gains marquants chez les joueurs d'argent et de pur hasard. *SEDAP*, 1, 12.
- › Tovar, M.L. & Costes, J.M. (2022). La pratique des jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021 (ENJEU-Mineurs), *Zoom 'Recherches* n°5, *SEDAP*, 22 p.
- › Tovar, M.-L., Costes J.M. (2021). Revue de la littérature internationale. Pratique des jeux d'argent et de hasard chez les mineurs. *Description des pratiques, croyances, contextes, accessibilité et rôle de l'environnement*. (p. 73). *SEDAP*.
- › Vachon, J., Vitaro, F., Wanner, B., & Tremblay, R. E. (2004). Adolescent gambling: Relationship with parent gambling and parenting practices. *Psychology of Addictive Behaviors*, 18, 398–401.
- › Vitaro, F., & Wanner, B. (2011). Predicting early gambling in children. *Psychology of Addictive Behaviors*, 25, 118–126.
- › Wickwire, E. M., Whelan, J. P., Meyers, A. W., & Murray, D. M. (2007). Environmental correlates of gambling behavior in urban adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 35, 179–190.
- › Wong, I. L. K. (2010a). Gambling behavior among underage adolescents in Hong Kong. *Asian Journal of Gambling Issues and Public Health*, 1(1), 47–60.
- › Zhai ZW., Hoff RA., Howell JC, Wampler J., Krishnan-Sarin S., & Potenza MN. Lottery purchasing adolescents: Gambling perceptions, problems, and characteristics. *J Gambl Stud.* (2021); 37, 1177–1195. <https://doi.org/10.1007/s10899-021-10004-7> PMID: 3352874



ARPEJ
11 rue Tronchet, 75008 Paris
www.arpej.eu
contact@arpej.eu
+33 (0)1 53 05 92 37

Directeur de la publication
Emmanuel Benoit

Rédaction en chef
Marie-Line Tovar

Création graphique
Antoine Bied

Remerciements

Aux membres du comité de pilotage : JJocelyne Dahan (médiatrice familiale), Béatrice Bayo (Ecole des parents et des éducateurs), Valérie Leberre (Aloa Research)

Laetitia Couzinou et Judaël Lefebvre, pour leur relecture

Au Fonds de dotation pour la recherche et de prévention des excès des jeux, pour le financement de l'étude

